

**Ouverture de la Mairie au Public**

- Mardi et Vendredi : de 8h30 à 12h
- Secrétaire de Mairie : Martine PIC
- Tél. 04.71.46.12.51
- Fax 04.71.43.76.28
- Email : [saint-saury.mairie@wanadoo.fr](mailto:saint-saury.mairie@wanadoo.fr)

**DECEMBRE 2017**

**LE MOT DU MAIRE – Roger Condamine**

*En 2017 nous avons pu d'effectuer encore de belles réalisations malgré la baisse de nos dotations ; il faut être à l'affut des subventions*

*Notre commune n'est pas endettée, n'a pas d'emprunts, et n'a pas eu d'augmentation d'impôts locaux*

*Les bâtiments communaux ont tous été rénovés.*

*Nous allons continuer dans ce sens en 2018*

*Les conseillers municipaux et moi-même vous souhaitons une bonne année 2018.*

**ETAT CIVIL**

**Naissance :**

- Amaury VAURS à Lacassagne le 11 décembre 2016

**Décès :**

- Irénée CASSAGNE le 21 décembre 2016
- David ROUCAN le 18 mai 2017
- Guy MAZARGUIL (Maire de 1995 à 2001) le 15 juillet 2017
- Claire LAFLORENCIE le 3 octobre 2017

**Nouveaux Arrivants :**

- M. Dominique DELELIS – La Michele
- M. Jean-Pierre CONDAMINE - Lécides
- M. Mme POURPUECH – Chemin de Brassac

**BUDGET 2017**

**Le budget de la Mairie :**

- Fonctionnement 376 20877 euros
- Investissement 298 741.14 euros

Les taux d'imposition (taxe d'habitation, taxe foncière bâti, taxe foncière non bâti) restent toujours inchangés pour 2017.

**TRAVAUX 2017**

- Entretien de la voirie : 87 512.46 TTC entreprise EUROVIA
- Toiture de la Maire – Ecoles : 76 923.35 TTC  
Entreprises ESCASSUT – SARL DELORT – MARCENAC  
Subventions : Conseil départemental 17 775 – DTER 11 849 soit un total de 29 624 €
- Chemin Pédestre : 4 584 € TTC entreprise PUECH

## BILAN DE PECHE

- Achat truites : 2 156 €
- Vente cartes pêche : 2 608 €
- Imprimerie cartes de pêche : 81.60 €
- Bénéfice : 370.40 €

## RESERVATION SALLE DES FETES

	Habitants de la Commune	Hors Commune
Salle des Fêtes	100 euros	200 euros
Salle du Conseil	20 euros	40 euros

**Caution demandée 200 euros**

## COLIS DE NOEL

Les 32 colis seront distribués le **SAMEDI 23 DECEMBRE 2017** dans l'après-midi

## INSCRIPTION SUR LISTE ELECTORALE

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales avant le **30 DECEMBRE 2017**

## CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Depuis le 21 mars 2017, pour vos demandes ou renouvellement de carte nationale d'identité vous devez vous adresser à la mairie de MAURS ou d'AURILLAC ou d'ARPAJON/CERE  
Prendre rendez-vous avec la mairie au préalable

## INAUGURATION DU PAR EOLI EN



L'inauguration prévue le vendredi 30 juin 2017 à l'éolienne 5 sur les biens sectionnaires – a dû être déplacée au gymnase Sousceyrac pour cause de très mauvais temps  
Malgré ces conditions météo mauvaises, une foule nombreuse a participé à cette inauguration  
La société VALOREM et LA FERME DE FIGEAC ont offert un superbe apéritif dinatoire qui fut très apprécié par les invités

## RECENSEMENT DE LA POPULATION EN 2018

Le recensement est obligatoire et aura lieu du **18 JANVIER** au **17 FEVRIER 2018**  
Il sera effectué par la secrétaire de Mairie **MARTINE PIC**

## INFO COM'COM'

Transport à la demande :  
Contacter la Communauté de Communes Châtaigneraie Cantalienne 04.71.49.33.30